



HAL
open science

Enquêter auprès de populations déplacées : le cas des réfugié×e×s syrien×ne×s en Turquie et au Liban

Samy Cohen, Nonna Mayer, Lea Müller-Funk, Laura Morales, Doris Buu-Sao

► **To cite this version:**

Samy Cohen, Nonna Mayer, Lea Müller-Funk, Laura Morales, Doris Buu-Sao. Enquêter auprès de populations déplacées : le cas des réfugié×e×s syrien×ne×s en Turquie et au Liban. 2018, 10 p. hal-04740140

HAL Id: hal-04740140

<https://sciencespo.hal.science/hal-04740140v1>

Submitted on 16 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

SÉMINAIRE

SciencesPo
CENTRE DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



SciencesPo
CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES
ET DE POLITIQUE COMPARÉE

Les sciences sociales en question :
grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte rendu de la 44^e séance

**Enquêter auprès de populations déplacées : le cas des réfugié·e·s syrien·ne·s
en Turquie et au Liban**

18 octobre 2018

Nonna Mayer introduit cette séance¹ consacrée à un sujet d'actualité : la situation des réfugiés, en particulier syriens, installés au Liban et en Turquie. Officiellement, ils seraient un million au Liban et trois millions en Turquie mais ces statistiques sont probablement sous-évaluées. Comment enquêter auprès d'une population vulnérable et hétérogène ? Comment l'approcher, gagner sa confiance et constituer un échantillon représentatif ? Lea Müller-Funk traite de ces questions méthodologiques et éthiques. Elle a consacré sa recherche doctorale à l'activisme diasporique égyptien à Paris et à Vienne lors du soulèvement arabe (2011-2013)² et elle conduit actuellement une recherche postdoctorale sur les conditions de vie et les aspirations migratoires des réfugiés syriens en Turquie et au Liban financée par une bourse Marie Curie. Sa présentation sera discutée par Laura Morales, qui a coordonné de nombreuses enquêtes auprès de migrants³.

¹ Compte rendu réalisé par Dori Buu Sao et relu par les intervenantes.

² Voir notamment « Diaspora mobilizations in the Egyptian (Post) revolutionary process. Comparing transnational political participation in Paris and Vienna », *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, 14 (3), 2016.

³ Elle a notamment publié un article intitulé « Surveying immigrants without sampling frames », *Comparative Migration Studies*, 5 (1), 2017.

Lea Müller-Funk

Les études sur les réfugiés se caractérisent souvent par le manque de données fiables, du fait de problèmes éthiques et méthodologiques. Les enquêtes sont généralement basées sur des techniques non probabilistes, s'appuyant principalement sur des ONG qui permettent l'accès aux enquêtés. Face à ces écueils méthodologiques, Lea Müller-Funk présente l'usage qu'elle a fait de méthodes alternatives à celles-ci qui sont fondées sur un échantillon représentatif constitué à partir des enquêtes qu'elle a menées au Liban et en Turquie portant sur les conditions de vie des réfugiés syriens et sur leurs aspirations de migration.

Le Liban et la Turquie ont reçu beaucoup de réfugiés syriens, du moins jusqu'en 2015. Le Liban a accueilli officiellement plus d'un million de réfugiés syriens enregistrés (données du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), 2017), soit un quart de la population du pays, un nombre probablement sous-estimé. La Turquie est le pays comptant le plus de réfugiés au monde, près de 4 millions dont 3,6 millions de Syriens vivant dans le pays en octobre 2018.

Les réfugiés sont un groupe particulièrement vulnérable, soumis à d'immenses souffrances physiques, psychologiques ou émotionnelles. D'après la Convention de Genève, le statut de réfugié donne droit à des protections spécifiques mais l'application de ce texte diffère d'un pays à l'autre et de nombreux Syriens sont privés de ces droits au Liban et en Turquie. Le Liban n'a pas signé la Convention de Genève (bien qu'il ait signé la plupart des autres traités relatifs aux droits de l'homme relatifs à la protection des réfugiés), la Turquie l'a signée mais avec une limitation géographique (seuls les Européens peuvent demander l'asile) tandis que les Syriens y sont aujourd'hui placés sous protection temporaire. L'interprétation des droits attachés au statut de réfugié dépend donc largement du contexte. La condition de population déplacée dépend du statut légal mais aussi de l'origine sociale du réfugié. L. Müller-Funk préfère donc utiliser le terme « migrant forcé » qui est plus large pour désigner des personnes dans des situations de migrations forcées.

Au Liban, malgré un protocole d'accord avec le HCR, il n'existe pas de reconnaissance juridique des réfugiés, ces derniers étant considérés comme en transit. Après une première phase d'ouverture des frontières, les autorités libanaises ont, depuis 2014, mis en place une reconnaissance partielle avec des restrictions sur le droit d'entrée ou l'accès au séjour. Un nombre croissant de Syriens vivent dans le pays sans titre de séjour. Les enregistrements au HCR ont été interrompus en 2015, entraînant d'importantes restrictions dans l'accès des réfugiés aux services de santé, au travail ou à l'éducation. En Turquie, on l'a vu, seuls les réfugiés européens peuvent demander l'asile. Les Syriens sont considérés comme des invités et placés sous protection temporaire. La direction générale de la gestion des migrations du ministère de l'Intérieur assure leur enregistrement ; la protection temporaire inclut *a priori* le principe du non-refoulement, le droit à un séjour légal et aux services de santé et d'éducation mais pas la protection contre les persécutions politiques ni le permis de travail. Depuis 2014, l'accès des réfugiés aux droits est de plus en plus contraint. En 2015, des permis de voyage ont été introduits pour contrôler la mobilité des Syriens à l'intérieur du pays et les frontières ont été fermées. Dernièrement, le gouvernement a mis un terme à l'enregistrement de réfugiés dans plusieurs municipalités comme Istanbul ou Hatay. La citoyenneté turque a été techniquement ouverte aux Syriens en 2016 mais il n'existe pas de procédure claire pour y accéder. Le ministère de l'Intérieur offre la citoyenneté à un nombre limité de Syriens en fonction de leur connaissance du turc, de leurs diplômes ou de leur investissement dans l'économie turque.

Ce contexte pose de nombreux défis méthodologiques et éthiques. D'abord, la recherche sur un groupe vulnérable et défavorisé implique le principe de ne pas nuire aux participants. Comment protéger leurs données personnelles, de quoi peut-on parler, que faire des expériences traumatisantes ou lorsqu'on apprend qu'un participant a commis des crimes de guerre ? De même, l'obtention du consentement éclairé est problématique : comment expliquer l'objet de la recherche à une personne peu instruite voire analphabète et en situation de vulnérabilité, percevant le chercheur comme quelqu'un de puissant pouvant lui apporter une aide ? Le terrain pose aussi la question de la confidentialité et de la protection des données personnelles, durant le moment du terrain mais aussi après. D'autres défis concernent les différences culturelles. Comment le fait d'être une chercheuse blanche et de classe moyenne influence-t-il le processus de recherche ? Comment gagner la confiance des réfugiés ? Comment traduire les concepts dans une langue étrangère ? Comment adapter les questions à une situation d'entretien spécifique ? Quelques chercheurs conseillent d'éviter autant que faire se peut le recours aux enquêteurs réfugiés, du fait de leur positionnement social mais aussi politique dans le conflit. D'autres considèrent que cela est acceptable et permet d'accroître la confiance des participants. Enfin, comment produire des données représentatives dans un contexte de situation humanitaire et comment éviter les biais que cela soulève ? Jacobsen et Landau ont démontré que les auteurs de la moitié des articles publiés au cours d'une année dans le *Refugee Studies Journal* n'explicitaient pas leurs techniques d'échantillonnage⁴. Dans beaucoup de cas, les chercheurs passent par des ONG et des contacts préexistants, ce qui introduit un biais important : la surreprésentation des réfugiés les plus vulnérables (car il s'agit de ceux qui sont en contact avec les ONG) et donc la sous-évaluation du niveau de diplôme moyen et de l'origine sociale.

Comment surmonter ces défis ? L. Müller-Funk s'est appuyée sur un dispositif mixte articulant une enquête quantitative individuelle comprenant 726 répondants et des entretiens qualitatifs approfondis menés auprès de 41 personnes. Les données ont été collectées en 2018, entre mars et avril au Liban et en juin et juillet en Turquie, avec une préparation de terrain d'un mois dans chaque pays. La chercheuse a été présente tout au long de l'enquête. Pouvait répondre à cette enquête toute personne née en Syrie ou possédant la nationalité syrienne, ce qui inclut des Syriens ayant migré avant la guerre. Les répondants ont été sélectionnés parmi les 18-39 ans, âge où la probabilité d'aspirer à la migration est plus forte. Les individus souhaitant migrer sont donc vraisemblablement surreprésentés.

Trois contraintes majeures ont affecté l'échantillonnage. D'abord, dans les deux pays, il n'existe aucune base d'échantillonnage de la population de réfugiés syriens. Les statistiques du HCR et des autorités sont incomplètes et les procédures d'enregistrement très différentes. Par ailleurs, les réfugiés ne s'enregistrent pas forcément, certains y renoncent, par exemple parce qu'ils ont accès à un visa ou pour être plus facilement mobiles à l'intérieur ou en dehors du pays avec un autre titre de séjour. Ensuite, l'accès aléatoire aux camps de réfugiés est rendu difficile, surtout en Turquie où ils sont sous la surveillance des autorités turques. Enfin, la situation de sécurité pose un problème à l'équipe d'enquêteurs, qui impose des contraintes rigoureuses étant donné que le projet est financé par un financement Horizon 2020 intransigeant sur ce point. Ces contraintes ont empêché la création d'un échantillon probabiliste⁵ de l'ensemble de la population syrienne réfugiée au Liban et en Turquie.

⁴ K. Jacobsen et L. Landau, « The dual imperative in refugee research: Some methodological and ethical considerations in social science research on forced migration », *Disasters*, 2003, 27 (3).

⁵ Ou chaque personne a les mêmes chances d'être interrogée.

Lea Müller-Funk a choisi de se concentrer uniquement sur des migrants urbains vivant dans des logements privés et non dans des campements formels. Au Liban, environ 85% des réfugiés résident dans des logements privés, 93% en Turquie. Par ailleurs, plutôt que de passer par des ONG, elle a eu recours à des méthodes alternatives, combinant l'échantillonnage en grappes obtenu en marchant de manière aléatoire dans la ville et, à un degré mineur, un échantillonnage par « énumération ciblée »(définie plus loin)⁶, surtout dans des rues ou quartiers où la concentration des réfugiés syriens est plus faible (quelques quartiers à Istanbul par exemple), précédé d'enquêtes de terrain exploratoire et enrichi de données qualitatives.

Pour se préparer au terrain, L. Müller-Funk a renforcé ses compétences linguistiques en dialecte syrien. Si sa maîtrise du syrien reste imparfaite, l'effort qu'elle a fait pour parler arabe a contribué à valoriser culturellement l'enquêté. Ses erreurs et ses formulations inhabituelles en arabe ont permis d'équilibrer la relation avec les participants. Au final, ces efforts ont donné des résultats plus intéressants que si elle avait eu recours à des traducteurs. La chercheuse a aussi fait du bénévolat dans des ONG travaillant avec des enfants syriens à Tripoli et à Istanbul, ce qui lui a permis de prendre contact avec des familles syriennes et de choisir les quartiers où mener son enquête. Les conversations informelles ont été cruciales pour prendre une décision éclairée.

Pour créer des relations de confiance, l'enquête a reposé sur la collaboration avec la constitution d'une petite équipe de recherche composée de cinq jeunes Syriens dans chacun des deux pays, pour le volet quantitatif et qualitatif de l'enquête. Ils ont été choisis en fonction de leurs compétences linguistiques et sociales, leurs expériences d'enquête et leur âge. La plupart étaient des étudiants ou des personnes travaillant dans des ONGs. L'objectif d'équilibre entre les sexes n'a pas pu être atteint en Turquie. L. Müller-Funk a organisé une formation d'une journée, au cours de laquelle ont été discutés l'échantillonnage, le choix des quartiers et l'élaboration du questionnaire. Les assistants ont été de précieux partenaires de recherche par leurs connaissances mais aussi par leur capacité à discuter des résultats intermédiaires.

Les problèmes de sécurité ne se sont pas seulement posés aux participants mais aussi à l'équipe de recherche. Le Liban et la Turquie connaissent des tensions et des violences régulières en particulier près de leurs frontières. Le régime turc se caractérise par un autoritarisme croissant, notamment vis-à-vis des médias et des chercheurs. La logique de gestion du risque a d'abord consisté à collecter un maximum de données de qualité en privilégiant la sécurité personnelle de chacun. Les zones frontalières ou des quartiers dangereux comme la banlieue Sud de Beyrouth qui est contrôlée par le Hezbollah ont donc été évités. Ensuite, en Turquie, L. Müller-Funk s'est associée à une université turque et a sollicité un permis de recherche auprès des autorités, ce qui est devenu plus ou moins obligatoire depuis avril 2015. Enfin, elle a fourni à ses assistants des badges portant avec leur nom et celui de l'université, afin de conférer à l'enquête un caractère plus officiel.

Les données ont été collectées dans quatre villes : la capitale (ou la plus grande métropole) de chaque pays (Beyrouth et Istanbul) et deux villes intermédiaires considérées comme des villes de transit, Tripoli et Izmir. Le respect de la confidentialité a fait opter pour des entretiens

⁶ Consistant à demander aux personnes interrogées d'indiquer des maisons ou des rues où habitent des personnes de la population échantillonnée.

en face à face, menés au domicile des répondants. Le cadre permettait de gagner la confiance des participants, d'expliquer oralement le but du projet, tout en permettant une flexibilité dans la durée de l'entretien. Il était crucial de faire comprendre aux enquêtés que l'équipe de recherche ne faisait pas partie d'une organisation internationale, d'une ONG ou d'un organisme d'Etat et que leur participation n'augmentait pas leurs chances de s'installer en Europe. Le consentement des enquêtés était recueilli oralement pour ne pas les mettre dans une situation où ils auraient à montrer qu'ils étaient analphabètes. Les enquêteurs ont assuré un anonymat complet aux répondants à qui ils ont expliqué que les entretiens ne portaient pas sur leurs opinions politiques ou sur les raisons de leur départ et qu'ils ont informé que leur participation à l'enquête n'ouvrait droit à aucune rémunération. Le fait que certains enquêteurs étaient eux-mêmes des réfugiés a beaucoup aidé pour obtenir le consentement des participants. Si ces enquêteurs ont parfois suscité une méfiance initiale avec des interrogations quant à leur nationalité ou leur ville d'origine en Syrie (ce qui pourrait donner des indices quant à leur positionnement politique dans le conflit), leur jeune âge a été un élément positif pour gagner la confiance des enquêtés qui les considéraient comme des étudiants. La présence de L. Müller-Funk a aussi eu un effet positif : les assistants semblaient avoir plus facilement accès aux réfugiés quand elle était là. Autant que possible, elle a cherché à appairer le sexe des enquêteurs et celui des enquêtés lors des entretiens. Malgré ses craintes, il n'a pas été trop difficile d'être reçu par des femmes seules à leur domicile.

La stratégie d'échantillonnage s'est faite en deux étapes. L'échantillonnage par grappe a supposé, dans un premier temps, d'identifier les quartiers à forte densité de population syrienne, en s'appuyant sur les données du HCR, les données nationales et des conversations informelles. Les quartiers retenus ont été finalement sélectionnés avec l'objectif de cibler des quartiers qui accueillent, d'un côté, un nombre élevé de Syriens appartenant aux classes populaires et, de l'autre côté, aux classes moyennes, en tenant aussi compte des niveaux d'éducation et de la diversité ethnique et religieuse. L. Müller-Funk a ensuite divisé chaque quartier en plus petites zones accueillant un nombre élevé de Syriens. Les assistants de recherche travaillaient par paires et recueillaient des entretiens au gré de marches aléatoires (puis, de manière plus limitée, par « énumération ciblée ») dans les zones qui leur étaient attribuées. L'énumération ciblée consistait à demander aux enquêtés d'indiquer des maisons ou des rues où habitent des Syriens dans leur entourage. Plusieurs points d'entrée dans la zone permettaient d'éviter les biais. La connaissance des coutumes locales des assistants de recherche a été décisive pour localiser les enquêtés qui étaient géo-localisés pour visualiser la couverture géographique de l'échantillonnage. Plusieurs types de quota ont été considérés dans l'échantillon. D'abord un quota de genre (50% d'hommes-50% de femmes) qui a été difficile à atteindre en Turquie (où la chercheuse n'avait qu'une assistante féminine à Istanbul) mais qui a été atteint cependant à la fin. Un quota de niveau d'éducation (fondé sur les statistiques datant d'avant-guerre) avait été envisagé au niveau de l'échantillonnage théorique mais il a été atteint sans avoir recours à un échantillonnage additionnel.

Pour construire le questionnaire, Lea Müller-Funk a adapté au contexte local celui du projet EUMAGINE mené par l'université d'Anvers. Il s'agit d'un CAPI (*computer-assisted personal interview/interview* en face à face assisté par ordinateur), avec le logiciel Open Data Kit (ODK). Le questionnaire était structuré en quatre blocs comprenant 122 questions (fermées et ouvertes). Il a été traduit en syrien et testé huit fois. La première partie portait sur les aspirations migratoires, la deuxième sur les conditions de vie, la troisième sur les conditions de vie telles qu'elles peuvent être imaginées en Europe et la dernière portait sur les variables

géographiques, la trajectoire de fuite, la situation socio-économique d'avant-guerre, etc. Les questions les plus difficiles, telle celle de l'appartenance religieuse, se situaient en fin de questionnaire tout comme la seule question touchant indirectement à des enjeux politiques, sur les projets éventuels de retour en Syrie. A la fin du questionnaire, il était proposé aux répondants de formuler des commentaires personnels et des souhaits, ce qui créait une atmosphère agréable et propice au prolongement de l'échange. Ces entretiens duraient entre trente minutes et une heure et demie.

Les entretiens approfondis ont porté essentiellement sur cinq sujets : la trajectoire de migration et de fuite, la perception des conditions de vie actuelle, la perception générale de la migration et du retour, les aspirations migratoires personnelles et les visions imaginées de l'Europe. Une grande liberté était laissée aux répondants.

Les participants aux entretiens approfondis ont été choisis en cherchant à diversifier les répondants selon cinq critères : leurs attitudes en matière de retour/remigration/séjour continu, le sexe, l'appartenance ethnique/religieuse, l'âge (18-39 ans) et le niveau d'éducation. Les enquêtés ont été choisis lors de la passation du questionnaire mais aussi *via* les réseaux personnels des assistants de recherche ce qui a aidé à diversifier les profils des enquêtés. Les entretiens approfondis, qui ont duré entre 45 minutes et 2h30, révèlent des catégories d'aspirations migratoires beaucoup plus fluides et contextualisées qu'on l'aurait cru à la seule lecture des questionnaires. Tous les répondants ont accepté d'être enregistrés ; la transcription a été réalisée par les assistants et un logiciel de traitement des données qualitatives (Atlas.ti) a été utilisé pour l'analyse.

Les questionnaires et les entretiens ont été complètement anonymisés. Les participants à l'enquête dont les propos sont cités ne sont pas identifiables, ils ont un pseudonyme et seuls leur sexe, âge et lieu de résidence sont mentionnés. Les sections d'entretiens susceptibles de rendre les répondants identifiables ne sont pas citées. Les données sont stockées dans un dossier protégé par un mot de passe.

En conclusion, la chercheuse considère que ces données sont représentatives des réfugiés syriens âgés de 18 à 39 ans dans les 4 villes sélectionnées. Il demeure néanmoins des points non résolus. D'abord, celui du soutien psychologique dont l'équipe et L. Müller-Funk elle-même aurait eu besoin étant confrontées aux souffrances et aux traumatismes de leurs enquêtés, auquel la chercheuse n'avait pas réfléchi en amont et qu'elle n'avait donc pas inclus dans le budget de la recherche.

Ensuite, le suivi des enquêtés dans le temps est rendu impossible par l'obligation de suppression des données personnelles. Enfin, la question se pose de l'utilité des données sur l'appartenance ethnique et religieuse. Interrogés sur leur affiliation religieuse, certains enquêtés répondaient « seulement musulman », réticents à se livrer plus. Dans d'autres cas, les assistants ont eu l'impression que les participants ne donnaient pas leur appartenance religieuse réelle, sujet trop sensible dans le conflit. Pour terminer, Lea Müller-Funk souligne l'intérêt des publications qui répondent à des critères éthiques, qui sont en libre accès, et qui résultent d'un effort d'écriture collaborative avec les assistants locaux et sont traduites dans la langue des participants et du pays d'accueil.

Laura Morales

Laura Morales salue la qualité de la présentation et du papier qui en constitue le fondement. Ce texte réflexif donne très bien à voir les enjeux de la recherche auprès de populations

réfugiées. Elle s'interroge toutefois sur certains des choix faits, tant d'ordre éthique que méthodologique.

Concernant les dimensions éthiques, elle s'interroge sur les sens – divers – du terme de « consentement éclairé ». Comment le projet était-il décrit aux répondants et traduit dans leurs langues respectives ? S'ils avaient vraiment compris les tenants et aboutissements du projet, auraient-ils accepté ? Leur consentement était-il enregistré devant des témoins neutres ? En bref, comment s'assurer que leur consentement est vraiment « éclairé » ? Par ailleurs, pourquoi Lea Müller-Funk a-t-elle choisi de ne pas offrir de rétribution aux participants ? Ne peut-on pas trouver des gages symboliques pour remercier les participants du temps, de l'énergie et de l'intimité qu'ils mettent au service de la recherche, en particulier parmi des populations vulnérables pour lesquelles la participation a un coût émotionnel important ?

Laura Morales s'interroge ensuite sur le fait que Lea Müller-Funk a teint ses cheveux en brun. Comment y a-t-elle pensé ? Si cela permet d'être moins visible, ce choix ne pose-t-il pas problème, en termes de stéréotype racial et de sincérité ? Peut-on comparer avec les chercheuses qui portent le voile, ce qui est assez commun ?

La géolocalisation des enquêtés ne menace-t-elle pas l'anonymat ? Ces données ont-elles bien été supprimées à la fin de l'enquête ? Laura Morales aimerait aussi en savoir plus sur la dimension psychologique. Paradoxalement, la recherche sur les réfugiés est moins traumatisante pour les répondants, dont beaucoup ont raconté leur histoire si souvent que cela ne constitue plus une épreuve émotionnelle pour eux, que pour les personnes qui les écoutent, surtout quand elles n'y sont pas préparées. Dans le cas de ses propres recherches avec de jeunes assistants européens, Laura Morales a noté que ceux-ci développent souvent un syndrome post-traumatique. Enfin, elle demande comment Lea Müller-Funk envisage de restituer les résultats de la recherche aux répondants ?

Pour ce qui est des enjeux de méthode, la difficulté d'obtenir un échantillon vraiment probabiliste et représentatif n'est pas spécifique aux travaux sur les réfugiés mais se retrouve souvent dans les recherches combinant méthodes qualitatives et quantitatives. Il s'agit d'un problème structurel lié au fait que les sciences sociales sont séparées en deux mondes distincts, celui des méthodes quantitatives et celui des méthodes qualitatives. Laura Morales s'interroge sur le choix de se concentrer sur les villes en excluant les milieux ruraux, d'une part, et les camps, de l'autre. Elle émet également des doutes sur le caractère aléatoire de l'échantillon. Comment les points d'entrée dans les zones urbaines ont-ils été choisis ? Comment a été mise en œuvre la méthode de l'énumération ciblée ? Les quotas n'introduisent-ils pas un biais dans l'échantillonnage aléatoire ? Qu'est-ce que Lea Müller-Funk espère gagner avec ses quotas de genre et de niveau d'éducation ? Les a-t-elle déjà appliqués lors de la sélection des répondants ou après celle-ci, pour « corriger » l'échantillonnage ? Comment exactement les répondants ont-ils été sélectionnés pour les entretiens qualitatifs ? Et en quoi ces entretiens ont-ils permis d'apporter des éléments nouveaux ?

Lea Müller-Funk

Le consentement éclairé était demandé au moment de la présentation du projet à l'interviewé, au début du questionnaire. Il s'agissait d'une description standardisée élaborée avec les

assistants, qui expliquait que « cette recherche porte sur vos conditions de vie et vos projets pour le futur », mais qui ne faisait pas explicitement référence aux projets de migration vers l'Europe. Ensuite était posée la question : « consentiriez-vous à participer à ce projet de recherche ? » Les assistants étaient payés à la journée et non au nombre d'entretiens, pour ne pas les inciter à pousser les personnes à répondre. Lea Müller-Funk était elle-même présente sur le terrain, accompagnant toujours un assistant le matin et un autre l'après-midi, observant leur travail. Elle s'était donné un mois pour choisir ses assistants avec soin.

Pour des raisons de confidentialité, elle a finalement renoncé à publier ses données d'enquête en ligne. Le consentement oral est aussi une manière de protéger l'anonymat des enquêtés. Les données géo-localisées ont toutes été supprimées, elles servaient seulement à contrôler le progrès de l'enquête d'un jour à l'autre.

Lea Müller-Funk a longuement parlé des rétributions avec les assistants pendant le premier atelier de formation. Tous ont considéré que cela pourrait être pris comme une insulte. Ils ont toutefois pu faire des choses pour les enquêtés au cas par cas : à leur demande, ils leur fournissaient le contact d'ONG pouvant les aider à accéder à des services sanitaires et sociaux ou à résoudre leurs problèmes légaux. Lea Müller-Funk a toujours donné sa carte de visite pour que l'on puisse prendre contact avec elle ultérieurement. La chercheuse n'a pas teint ses cheveux pour occulter son identité d'autrichienne, mais simplement pour éviter d'être dévisagée en permanence. Cela a très bien fonctionné en comparaison de ses expériences antérieures notamment lorsqu'elle s'est promenée dans la banlieue de Beyrouth et Tripoli. Quant à l'enquête, elle a été éprouvante, tout au long de ces deux mois à temps plein très intenses. La question s'est notamment posée avec une assistante qui a demandé à bénéficier d'un soutien psychologique, ce dont elle avait fait l'expérience auparavant dans une ONG pour laquelle elle avait travaillé.

La majorité des réfugiés syriens vivent dans des logements individuels dans les deux pays. En se focalisant sur les personnes vivant dans les camps, on restreint la recherche aux plus vulnérables d'entre eux. Le choix s'explique surtout de façon pratique : l'accès aux camps était très compromis en Turquie, Lea Müller-Funk n'a pas voulu se risquer à interroger des personnes vivant dans des camps dans l'enquête qu'elle a menée au Liban n'étant pas en mesure de reproduire la chose en Turquie.

Discussion avec le public

Un ancien diplomate allemand s'interroge sur les effets de la présence dans certains lieux de transit d'une diaspora ancienne. Une doctorante de l'université St Joseph demande si les données existant auprès du PNUD sur les ONG ont été utilisées pour construire l'échantillon. Une autre question porte sur la prise en compte des réfugiés kurdes dans la définition des quotas d'échantillonnage et sur la raison pour laquelle les zones rurales ont été exclues, sachant que beaucoup de réfugiés travaillent dans l'agriculture. Une ancienne élue du parlement turc revient sur la difficulté de constituer un échantillon représentatif dans les enquêtes portant sur les migrations et demande à quel point le choix du porte-à-porte permet d'améliorer la situation, tout en notant un problème éthique : il est difficile de dire non à quelqu'un qui frappe à votre porte. Par ailleurs, elle demande à la chercheuse comment elle a pris en compte les changements de statut social et les trajectoires de déclassement des réfugiés.

Lea Müller-Funk répond d'abord qu'il existe une longue histoire d'immigration syrienne au Liban qui effectivement, a incité beaucoup de personnes à se réfugier dans ce pays où elles ont des relations. Concernant les données du PNUD, leur utilité dépend des objectifs de recherche de l'enquête, la chercheuse a surtout utilisé des données du HCR au Liban et du DGMM (Directorate General of Migration Management) en Turquie. Aucun quota ethnique ou religieux n'a été inclus dans le sondage mais ces critères ont servi à cibler les quartiers où mener l'enquête. Certains étaient connus pour leur diversité ethnique et leur importante population kurde, par exemple Bourg Hammoud à Beyrouth ou Kadifekale à Izmir.

Le porte-à-porte permet de ne pas se focaliser sur les réfugiés les plus vulnérables, ceux des camps. Il peut aussi être problématique de passer par des ONG auprès desquelles les répondants, redevables, peuvent ne pas se sentir autorisés à refuser ce qui leur est demandé. Concernant les profils sociaux et les trajectoires de déclassement, le questionnaire incluait une question sur la catégorie sociale à laquelle les répondants considéraient qu'ils appartenaient avant la guerre et après. L'exclusion des personnes vivant dans les aires rurales enfin s'explique d'un côté par le choix de cibler les personnes les mieux dotées en ressources capables de leur permettre de continuer à bouger et d'un autre côté par la volonté de prendre en compte le caractère urbain prédominant dans les déplacements forcés. La majorité des réfugiés migrent vers des aires urbaines et non vers des camps, surtout sur le long terme (Sanyal 2014).⁷

Une question porte sur la différence entre les personnes qui ont migré avant la guerre et celles qui l'ont fait pendant le conflit. Nonna Mayer souligne qu'il est très intéressant de voir que la population des réfugiés ne se limite pas à celle hébergée dans les camps qui est la plus visible. Elle observe que le problème de l'obtention d'un consentement écrit est contradictoire avec le principe d'anonymat et qu'elle était confrontée au même problème dans son enquête auprès de populations socialement précaires en France. Elle s'interroge sur l'articulation des méthodes qualitatives et quantitatives et sur ce qu'elle apporte en plus, sur la restitution de l'enquête aux enquêtés et enfin sur les liens conservés par la chercheuse avec ces derniers.

Lea Müller-Funk répond qu'elle a pu comparer les migrants d'avant et d'après 2011, la date d'arrivée étant précisée dans l'enquête. La valeur ajoutée des méthodes mixtes et en particulier ce que les entretiens apportent aux résultats des questionnaires, est qu'ils permettent d'accéder aux significations profondes des réponses recueillies dans leur complexité et leur ambivalence. Les entretiens éclairent aussi des sujets sensibles et difficiles à aborder dans le cadre d'un questionnaire comme le positionnement politique dans le conflit, un facteur déterminant de l'aspiration à la migration.

Lea Müller-Funk est restée en contact avec certains enquêtés. Elle a décidé d'écrire un rapport en arabe et d'organiser des ateliers avec des personnes de la société civile dans les deux pays où elle a enquêté. Elle planifie d'organiser aussi une exposition avec des photographies réalisées par un artiste syrien et des textes, mais plutôt pour un public européen.

Une autre question porte sur la situation des réfugiés, dont la stabilité constitue la priorité. Comment voient-ils le futur ? Nonna Mayer s'interroge également sur les différences de genre parmi les répondants et sur les modalités de l'écriture collaborative.

⁷ R. Sanyal. 2014. « Urbanizing refuge: Interrogating spaces of displacement » *International Journal of Urban and Regional Research* 38 (2): pp. 558-572.

Lea Müller-Funk répond, qu'il lui semble justement important de distinguer les aspirations et les capacités d'action réelles des réfugiés. La majorité des réfugiés au Liban vivent une situation d'immobilité involontaire, subie, qui s'apparente à une non-décision. Cela n'empêche pas de s'intéresser à leurs aspirations, ne serait-ce que pour mieux saisir les situations intermédiaires existant entre les catégories « mobile » et « immobile », « situation subie » et « capacité d'agir », etc. Concernant le genre, la chercheuse commence tout juste à analyser les données recueillies mais il apparaît qu'au Liban, le genre ne constitue pas un facteur déterminant pour les aspirations migratoires, à l'exception du cas des mères qui mettent l'accent sur le fait qu'elles souhaitent migrer pour le bien de leurs enfants. Les projections sont cruciales pour les aspirations migratoires. Enfin, sur l'écriture collaborative, l'étape suivante de ce *working paper* est la rédaction d'une section sur la manière dont les assistants ont vécu leur engagement dans le projet qui sera incluse dans la publication finale. La question de l'écriture collaborative doit être posée dès l'élaboration du budget de façon à pouvoir rémunérer les assistants pour ce travail. Lea Müller-Funk ne pourra pas les rémunérer, leur collaboration dépendra donc de leur motivation à réaliser ce travail à titre gracieux.